

Compagnie des Experts  
près la Cour d'Appel d'Orléans  
et la Cour Administrative d'Appel de Versailles



**CEJO**

Compagnie des Experts  
de Justice d'Orléans

## COTISATION 2026

**Membres actifs**

: **170 €**

Membres honoraires (n'acceptant plus de missions)

: **80 €**

Le non-paiement de la cotisation entraîne la radiation  
de la compagnie des experts-judiciaires.

*Le présent document vaut facture.*

Nous vous rappelons que vous bénéficiez  
d'un tarif préférentiel pour vous abonner à la  
Revue Expert

Cet abonnement est pris en compte dans  
votre cursus de formation près la Cour  
d'appel



—

## COUPON REPONSE (\*)

Nom : ..... Prénom : .....

E-mail : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Mobile : .....

(\*) Ce coupon réponse est à envoyer par mail (ou par courrier au 287 rue du Coudresceau - 45170 Saint Lyé la Foret) à Jean-Louis COURTEAUD, président de la Compagnie : [president@experts-justice-orleans.org](mailto:president@experts-justice-orleans.org) en indiquant l'un des 3 modes de règlement ci-dessous

1. Par virement bancaire en indiquant votre « NOM + COTIS CEJO » dans le libellé du virement :

IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8375	3100	0121	3330	117	CMCIFR2A

2. Par carte bleue via le site Hello Asso ; il vous suffit de recopier le lien ci-dessous sur votre navigateur et vous serez orienté vers la page (uniquement pour la cotisation membre actif) :  
<https://tinyurl.com/3ydn8pc7>

3. Par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts et à joindre au courrier.